

**SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2007
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 1322 du boulevard Sacré-Coeur à Saint-Félicien, ce 27^e jour de mars 2007, à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Chantale Arnold, Dorys Boily, Jeanine Caouette, Michèle Claveau, Julie-Anne Decorby, Carole Dufour, Carmelle Guérin, Nathalie Hébert, Lina Lapointe, Louise Perron, Nancy St-Gelais, MM. Pierre Boivin, Gaétan Dufour, Lucien Guillemette, Claude Larouche, Michel Lavoie, Rémi Rousseau, tous commissaires, M^{me} Brigitte Gagné, commissaire-parent, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général, et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

M^{mes} Jenny Boutin, Annie Côté, Nathalie Ouellet et M. Bernard Potvin sont absents.

1. **Prière**

On débute la séance par une prière de M. Rémi Rousseau.

2. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CC-3990-03-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 19 h 30.

ADOPTÉ

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CC-3991-03-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout suivant et en laissant le varia ouvert :

- Félicitations au député élu

ADOPTÉ

CC-3992-03-07

4. **Approbation du procès-verbal du 13 mars 2007**

Il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :
QUE le procès-verbal du 13 mars 2007 soit adopté tel que présenté.

A D O P T É

5. **Affaires découlant du procès-verbal**

Remise des bulletins à la Polyvalente Jean-Dolbeau

On dépose le rapport de la rencontre des parents d'automne 2006 à la Polyvalente Jean-Dolbeau.

Calendriers scolaires 2007-2008 de la FGA et de la FP

On dépose les calendriers scolaires 2007-2008 de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle dont des corrections mineures ont été apportées.

6. **Correspondance**

- Invitation à la journée médicale 2007 du CSSS Domaine-du-Roy;
- Lettre du MELS confirmant le montant de la subvention de péréquation pour l'année 2006-2007, et ce, conformément aux prévisions budgétaires.

7. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

8. **Ressources éducatives jeunes**

Période de questions

Engagement - Orthophoniste et rééducatrice

M^{me} Brigitte Gagné demande des renseignements sur l'engagement d'une orthophoniste et sur la possibilité d'engager une rééducatrice.

M. Serge Bergeron confirme l'entrée en fonction d'une nouvelle orthophoniste. L'analyse des plans d'effectifs des professionnels et du personnel de soutien est en processus de planification. La répartition des tâches sera présentée à une prochaine rencontre.

Cours d'anglais dans les écoles

M^{me} Brigitte Gagné a reçu un document d'analyse de la situation actuelle des cours offerts en anglais dans toutes les écoles. Il y a des écarts importants entre les écoles.

M. Serge Bergeron indique qu'il est prévu à la planification stratégique d'offrir plus de services que les cours réguliers. Les conseils d'établissement doivent accepter la grille-matières de chaque école.

M^{me} Doris Girard indique qu'il y a des consultations sur le sujet auprès des directions d'écoles, des équipes-écoles, etc.

Rencontre du comité culturel

M^{me} Nathalie Hébert indique qu'à la rencontre du 17 janvier 2007 du comité culturel, plusieurs absences sont constatées. Elle demande si, à la rencontre du 15 mars dernier, il y a le même constat.

M^{me} Michèle Claveau a participé à la rencontre de mars et confirme quelques absences à cette rencontre.

Anglais enrichi

M. Michel Lavoie demande s'il existe une directive demandant que toutes les écoles donnent l'anglais enrichi à plus de 25 %. M. Serge Bergeron indique qu'il n'y a aucune directive à cet effet.

9. Transport scolaire

9.1 Véhicule adapté - Secteur Dolbeau-Mistassini

CONSIDÉRANT la résolution CC-3944-02-07 adoptée le 13 février 2007 par le Conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues suite à la demande de soumissions sur invitation :

Transport Léo Cadoret inc.	47 800 \$
Autobus Gérard Besson inc.	48 200 \$
Autobus Dolbeau ltée	48 550 \$

En conséquence,

CC-3993-03-07

il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat d'un véhicule adapté à Transport Léo Cadoret inc. et que celui-ci soit intégré au contrat 2007-2008.

On enregistre la dissidence de M. Pierre Boivin sur cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Ressources éducatives adultes et de la formation professionnelle

Il n'y a pas de sujets à traiter.

11. Ressources humaines

11.1 Engagement

ATTENDU l'affichage du poste de psychoéducatrice, poste régulier à temps plein (35 heures par semaine), aux Services éducatifs;

ATTENDU l'annulation de la résolution CC-3948-02-07 confirmant l'engagement de M^{me} Katherine Villeneuve comme psychoéducatrice aux Services éducatifs;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de M^{mes} Julie-Anne Decorby et Jeanine Caouette, commissaires, Johanne Bouchard, directrice d'école, Jacqueline Lavertu, coordonnatrice des Services éducatifs, et Nadia Tremblay, coordonnatrice des ressources humaines;

En conséquence,

CC-3994-03-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

M^{me} Nicole Dumas : Psychoéducatrice, poste régulier à temps plein (35 heures par semaine), aux Services éducatifs, et ce, dès que possible.

A D O P T É

12. Ressources financières

12.1 Tarifification des frais de déplacement au 1^{er} avril 2007

ATTENDU les variations du prix de l'essence au Saguenay—Lac-Saint-Jean au cours des derniers mois;

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets désire compenser cette variation de la tarification actuelle;

ATTENDU l'article 14.0 de la politique qui stipule que la politique sera révisée trimestriellement au cours de l'année selon une planification préparée par les Services des ressources financières;

En conséquence,

CC-3995-03-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la politique « Frais de déplacement, de séjour et de représentation, indemnités et allocations » soit révisée à compter du 1^{er} avril 2007 selon la tarification suivante :

Tarifification : de 39 \$ du kilomètre
de 48 \$ du kilomètre (routes non asphaltées)

A D O P T É

13. **Ressources matérielles**

13.1 **Rénovation - Bâtisse Chanoine-Simard**

ATTENDU qu'un appel d'offres public a été fait pour des travaux de rénovations pour la bâtisse Chanoine-Simard de Dolbeau-Mistassini;

ATTENDU l'analyse des soumissions par le professionnel au dossier, à savoir :

Construction A. Ouellet inc.	576 505,00 \$	taxes incluses
Construction Guy Bonneau ltée	577 713,58 \$	taxes incluses
Construction Boudreault et Fils	635 893,32 \$	taxes incluses

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme;

En conséquence,

CC-3996-03-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat des travaux de rénovations pour la bâtisse Chanoine-Simard de Dolbeau-Mistassini au plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction A. Ouellet inc. de Dolbeau-Mistassini, au montant de 576 505,00 \$, taxes incluses;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

13.2 **Acquisition de mazout**

CONSIDÉRANT que le contrat pour l'approvisionnement en huile à chauffage arrive à échéance le 31 août 2007 et que d'un commun accord, la pétrolière accepte de prolonger le contrat jusqu'au 31 août 2008;

CONSIDÉRANT la possibilité pour la commission scolaire, de pouvoir s'associer au regroupement d'achats de biens offert par la direction des acquisitions du gouvernement du Québec,

CONSIDÉRANT les économies potentielles et un exercice du contrôle de variation des prix beaucoup plus efficace;

En conséquence,

CC-3997-03-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets prolonge d'un an l'entente avec Acquisitions Québec pour la fourniture du mazout de ses écoles et/ou centres pour la prochaine année, soit du 1^{er} septembre 2007 au 31 août 2008.

A D O P T É

13.3 Rénovation au sous-sol du C.É.A. L'Envol

ATTENDU qu'un appel d'offres public a été fait pour des travaux de rénovations au sous-sol du Centre d'éducation des adultes L'Envol de Roberval;

ATTENDU l'analyse des soumissions par le professionnel au dossier, à savoir :

Construction Richard Gagnon inc.	52 601,60 \$	taxes incluses
Construction Yves Larouche inc.	73 396,90 \$	taxes incluses (non conforme)
Construction Bon-Air inc.	119 598,50 \$	taxes incluses (non conforme)

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme;

En conséquence,

CC-3998-03-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat des travaux de rénovations au sous-sol du Centre d'éducation des adultes L'Envol de Roberval au plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction Richard Gagnon inc. de Saint-Félicien, au montant de 52 601,60 \$, taxes incluses;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

Début des cours à l'école Saint-Louis-de-Gonzague suite à l'incendie

M. Jacques Martel indique que les cours à l'école Saint-Louis-de-Gonzague débiteront le 10 avril prochain.

14. Direction générale et Secrétariat général

14.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles, liste des écoles et des centres 2007-2008 et actes d'établissement

M. Serge Bergeron donne des explications sur le dossier.

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2007-2010

ATTENDU l'échéancier de consultation déposé à la séance du 27 février 2007 :

20 février 2007	Dépôt des projets non ajustés
26 février 2007	Envoi des projets modifiés
27 février 2007	Conseil des commissaires - Dépôt des documents de consultation
28 février 2007	Début des consultations officielles : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Municipalités (plan triennal) ➤ Comité de parents (plan triennal, liste des écoles et des centres et les actes d'établissement) ➤ Conseils d'établissement (actes d'établissement)
26 mars 2007	Retour des consultations
27 mars 2007	Conseil des commissaires - Présentation du résultat des consultations - Résolution officielle
28 mars 2007	Transmission des documents officiels

ATTENDU la consultation transmise le 28 février 2007 aux municipalités régionales de comté et aux municipalités locales selon le 1^{er} alinéa de l'article 211 de la LIP;

Article 211 *Chaque année, la commission scolaire, après consultation de toute municipalité ou communauté métropolitaine dont le territoire est entièrement ou partiellement compris dans le sien, établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles. Le plan doit notamment indiquer, pour chaque école et pour chaque centre de formation professionnelle ou d'éducation des adultes, le nom, l'adresse et les locaux mis à sa disposition, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, sa destination autre pédagogique, sa capacité d'accueil ainsi que les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan. Ce plan est transmis à chaque municipalité ou communauté métropolitaine consultée.*

ATTENDU qu'aucune municipalité n'a émis de commentaires sur le plan triennal présenté;

ATTENDU la consultation transmise le 28 février 2007 au comité de parents selon le 2^e alinéa de l'article 193 de la LIP;

Article 193: *Le comité de parents doit être consulté sur les sujets suivants :*

...

2° le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la commission scolaire, la liste des écoles et les actes d'établissement.

...

ATTENDU que le comité de parents a accepté le projet de plan triennal de la commission scolaire à la réunion du 19 mars 2007 en ajoutant les cycles complets du primaire à l'école Maria-Goretti;

ATTENDU les commentaires reçus des conseils d'établissement en ce qui concerne les projets d'actes d'établissement 2007-2008;

En conséquence,

CC-3999-03-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement:

QUE le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour l'année 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 soit accepté tel que déposé et dont les principales modifications sont les suivantes :

<i>Modification à l'acte d'établissement Bon-Pasteur</i>	<i>Retrait de l'immeuble Hélène-Laliberté</i>
<i>Modification à l'acte d'établissement de l'école secondaire Des Chutes</i>	<i>Ajout de l'immeuble Hélène-Laliberté</i>
<i>Modification de l'acte d'établissement Mgr Bluteau</i>	<i>Utilisation des locaux modifiée</i>

ADOPTÉ

Liste des écoles et des centres et actes d'établissement 2007-2008

ATTENDU l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 par la résolution CC-3999-03-07;

ATTENDU le 2^e alinéa de l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule :

Elle détermine ensuite compte tenu de ce plan, la liste des écoles et, le cas échéant, de ses centres de formation professionnelle ou d'éducation des adultes et leur délivre un acte d'établissement.

ATTENDU la consultation des conseils d'établissement effectuée le 28 février 2007 selon le 1^{er} alinéa de l'article 79 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule :

Le conseil d'établissement doit être consulté par la commission scolaire sur :
1° *la modification ou la révocation de l'acte d'établissement de l'école.*

ATTENDU les réponses reçues des conseils d'établissement :

CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT 2006-2007	RÉPONSES
ÉCOLES PRIMAIRES	
Benoît-Duhamel	Accepte l'acte d'établissement (statu quo)
Boisjoli/des Deux-Lacs	Accepte l'acte d'établissement (statu quo)
Bon-Pasteur/Hélène-Laliberté	Refuse le nouvel acte d'établissement et demande le statu quo ➤ Délai de consultation trop court pour étudier différents scénarios, consulter les parents, consulter les autres écoles concernées, voir aux avantages, désavantages, etc.
Carrefour étudiant	Accepte l'acte d'établissement (statu quo)
Hébert	Accepte l'acte d'établissement (statu quo)
Jean XXIII/Saint-Lucien	Accepte l'acte d'établissement avec l'ajout ➤ Des locaux sont mis à la disposition de la communauté.
Jeanne-Mance/Pie XII	Accepte l'acte d'établissement (statu quo)
Jolivent/L'Arbrisseau	Accepte le nouvel acte d'établissement ➤ Jolivent/L'Arbrisseau/Sainte-Hedwidge
La Source/Les Prés Verts	Refuse le nouvel acte d'établissement ➤ Affecte le mouvement de personnel ➤ Dossiers différents des écoles à traiter ➤ Réunions plus longues ➤ Demande le report de cette décision afin d'étudier davantage les dossiers (liens de travail entre les directions, etc.) ➤ Garde une ouverture sur le nouvel acte d'établissement présenté
Maria-Goretti	Accepte l'acte d'établissement (statu quo) ➤ On devra ajouter la 6 ^e année à l'école comme l'an passé.
Mgr Bluteau	Refuse l'acte d'établissement présenté vu l'incompatibilité des clientèles
Notre-Dame	Accepte l'acte d'établissement (statu quo)
Notre-Dame-de-Lourdes	Accepte l'acte d'établissement (statu quo)
Notre-Dame-des-Anges/Saint-Louis-de-Gonzague	Accepte l'acte d'établissement (statu quo)
Sacré-Cœur/Sainte-Thérèse	Accepte l'acte d'établissement (statu quo)
Sainte-Hedwidge	Refuse l'acte d'établissement présenté ➤ La distance entre les immeubles rendrait difficile le recrutement des parents. ➤ La lourdeur et la durée des réunions en raison du nombre important de membres. ➤ Les points à l'ordre du jour qui ne concerneront pas nécessairement notre secteur.

	➤ Nous aurions aimé avoir différents scénarios afin de choisir le plus favorable pour notre milieu.
Sainte-Lucie	Accepte l'acte d'établissement (statu quo)
Sainte-Marie	Accepte l'acte d'établissement avec l'ajout ➤ Des locaux sont mis à la disposition de la communauté.
ÉCOLES SECONDAIRES	
Cité étudiante	Pas de résolution
Polyvalente de Normandin	Accepte l'acte d'établissement (statu quo)
Polyvalente des Quatre-Vents	Pas de résolution
Polyvalente Jean-Dolbeau	Accepte l'acte d'établissement (statu quo)
Secondaire Des Chutes	Accepte le nouvel acte d'établissement ou le statu quo
CENTRES D'ÉDUCATION DES ADULTES	
C.É.A. Henri-Bourassa/Le Parcours	Accepte l'acte d'établissement (statu quo)
C.É.A. L'Envol/Le Retour	Pas de résolution
CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	
C.F.P. Dolbeau-Mistassini	Accepte l'acte d'établissement (statu quo)
C.F.P. de Roberval—Saint-Félicien	Accepte l'acte d'établissement (statu quo)

ATTENDU la consultation du comité de parents effectuée le 28 février 2007 selon le 2^e alinéa de l'article 193;

Le comité de parents doit être consulté sur les sujets suivants :

2° le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la commission scolaire, la liste des écoles et les actes d'établissement;

ATTENDU que le comité de parents a accepté la liste des écoles et leurs actes d'établissement à la réunion du 19 mars 2007 en ajoutant les cycles complets du primaire à l'école Maria-Goretti;

En conséquence,

CC-4000-03-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte la liste des écoles et des centres 2006-2007 et leur délivre un acte d'établissement.

Note : L'utilisation non permanente de locaux n'est pas indiquée sur les actes d'établissement.

ÉCOLES PRIMAIRES	
Benoît-Duhamel	947, boul. Marcotte, Roberval G8H 2A7
Boisjoli/des Deux-Lacs	247, rue Principale, Lac-Bouchette G0W 1V0
Bon-Pasteur	451, rue de l'Église, Sainte-Jeanne-d'Arc G0W 1E0
Carrefour étudiant	3079, rue De Saint-Méthode, Saint-Félicien G8K 3C2
Hébert	1298, rue L.-W. Leclerc, Saint-Félicien G8K 2N4
Jean XXIII/Saint-Lucien	47, av. du Moulin, Saint-Thomas-Didyme G0W 1P0
Jeanne-Mance/Pie XII	623, rue Principale, Saint-Prime G8J 1T3
Jolivent/L'Arbrisseau	1536, rue Principale, Chambord G0W 1G0
La Source/Les Prés Verts	712, rue Principale, Saint-Augustin G0W 1K0
Maria-Goretti	4971, rue des Saules, La Doré G8J 1G8
Mgr Bluteau	1275, 3 ^e Rue, Saint-Félicien G8K 2B5
Notre-Dame	830, boul. Saint-Joseph, Roberval G8H 2L5
Notre-Dame-de-Lourdes	604, rue de la Fabrique, Girardville G0W 1R0
Notre-Dame-des-Anges/Saint-Louis-de-Gonzague	68, rue Savard, Dolbeau-Mistassini G8L 4L3

Sacré-Cœur/Sainte-Thérèse	242, 3 ^e Avenue, Dolbeau-Mistassini G8L 2V4
Sainte-Hedwidge	967, rue Principale, Sainte-Hedwidge G0W 2R0
Sainte-Lucie	327, rue de l'Église, Albanel G8M 3E9
Sainte-Marie	1017, rue du Centre-Sportif, Normandin G8M 4L7
ÉCOLE PRIMAIRE/SECONDAIRE	
Hélène-Laliberté/Secondaire Des Chutes	1, rue de l'Église, Dolbeau-Mistassini G8L 4V4
ÉCOLES SECONDAIRES	
Cité étudiante	171, boul. de La Jeunesse, Roberval G8H 2N9
Polyvalente de Normandin	1285, avenue du Rocher, Normandin G8M 3X4
Polyvalente des Quatre-Vents	1099, boul. Hamel, Saint-Félicien G8K 2R4
Polyvalente Jean-Dolbeau	300, av. Jean-Dolbeau, Dolbeau-Mistassini G8L 2T7
CENTRES D'ÉDUCATION DES ADULTES	
C.É.A. Henri-Bourassa/Le Parcours	1840, rue Provencher, Dolbeau-Mistassini G8L 2A6
C.É.A. L'Envol/Le Retour	654, boul. Saint-Joseph, Roberval G8H 2L2
CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	
C.F.P. Dolbeau-Mistassini	400, 2 ^e Avenue, Dolbeau-Mistassini G8L 3C6
C.F.P. de Roberval—Saint-Félicien	181, boul. de La Jeunesse, Roberval G8H 2N9

A D O P T É

14.2 Nomination à la direction adjointe de la Polyvalente Jean-Dolbeau et Le Tournant

CONSIDÉRANT la résolution CC-3950-02-07 du Conseil des commissaires autorisant l'ouverture d'un concours visant à retenir la candidature d'une direction adjointe à la Polyvalente Jean-Dolbeau et l'école Le Tournant de Dolbeau-Mistassini suite à la nomination de M. Carl Gauthier au poste de directeur des C.É.A. Le Parcours et Henri-Bourassa;

CONSIDÉRANT le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires eu égard à la description des tâches d'une direction adjointe d'école secondaire;

CONSIDÉRANT la Politique de gestion locale du personnel de direction d'école de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets;

CONSIDÉRANT la Politique de gestion locale du personnel cadre de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets;

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures dont l'affichage s'est tenu du 15 au 28 février 2007;

CONSIDÉRANT les cinq candidatures reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation majoritaire du comité de sélection formé de M^{mes} Jeannine Caouette et Julie-Anne Decorby, commissaires, MM. Pierre Côté et Larry Besson, directeurs d'école, M. François Jeanrie, directeur des ressources humaines, et M. Serge Bergeron, directeur général;

En conséquence,

CC-4001-03-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets retienne la candidature de M^{me} Hélène Lamontagne à titre de directrice adjointe à la Polyvalente Jean-Dolbeau / École Le Tournant de Dolbeau-Mistassini à compter du 2 avril 2007;

QUE le processus visant à combler le poste de M^{me} Lamontagne à titre de directrice des écoles Bon-Pasteur/Hélène-Laliberté et La Source/Les Prés Verts soit débuté dans les meilleurs délais.

ADOPTÉ

14.3 Motions de félicitations

Prix « Mérites du français en éducation, langue première »

CC-4002-03-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Michèle Claveau et RÉSOLU unanimement :

QU'une motion de félicitations soit transmise à M^{me} Chantale Potvin, enseignante de français à la Cité étudiante de Roberval, pour l'obtention du 1^{er} prix du concours « Mérites du Français en éducation, langue première », édition 2007, du MELS et du Conseil interdisciplinaire du Québec qui lui sera remis lors du gala de remise des Mérites en éducation, le 23 mars 2007, à Longueuil.

ADOPTÉ

Concours d'écriture « Des mots pour le dire »

CC-4003-03-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Michèle Claveau et RÉSOLU unanimement :

QU'une motion de félicitations soit transmise aux élèves de la Cité étudiante pour l'obtention des prix dans le cadre du concours d'écriture « Des mots pour le dire » du MELS et du Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec qui seront remis lors de la Francofête à Longueuil, le 23 mars prochain.

- Kariane Potvin-Roy 1^{er} prix
- Vanessa B. Fortin 2^e prix
- Sarah Gosselin 3^e prix
- Christopher Thibeault 4^e prix

ADOPTÉ

Dictée régionale de l'Association Québec-France

CC-4004-03-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Michèle Claveau et RÉSOLU unanimement :

QU'une motion de félicitations soit transmise aux élèves de la Cité étudiante qui ont participé à la dictée régionale de l'Association Québec-France pour leur excellente performance ainsi qu'aux récipiendaires de prix :

5^e secondaire

- | | |
|--------------------------|-------------------|
| 1 ^{re} position | Sarah Gosselin |
| 2 ^e position | Vanessa B. Fortin |
| 3 ^e position | Vicky Larouche |

4^e secondaire1^{re} position

Mélanie Paradis et Karianne Potvin-Roy

2^e position

Laurie Pedneault-Drolet et Mélanie Simard

A D O P T É

Place aux jeunes

CC-4005-03-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Michèle Claveau et RÉSOLU unanimement :

QU'une motion de félicitations soit transmise aux deux élèves de la Cité étudiante qui ont participé au concours « Place aux jeunes » :

- Kariane Potvin-Roy 1^{er} prix régional et l'une des 16 finalistes pour le prix provincial avec son texte « Une maïresse aux pieds nus »
- Geneviève Simard Prix pour la qualité et la présentation de son texte

A D O P T É

14.4 Appui à l'Association régionale du sport étudiant du Saguenay—Lac-Saint-Jean (ARSE)

M. Serge Bergeron indique qu'il manque certaines informations dans la demande de l'ARSE du Saguenay—Lac-Saint-Jean. La demande d'appui financier sera présentée au Comité exécutif dès que le dossier sera complété.

14.5 Implication de nos écoles à l'ARSE

M^{me} Doris Girard dépose le rapport rédigé par M. Michel-Éric Tremblay sur l'implication des écoles à l'Association régionale du sport étudiant.

14.6 Réflexion sur la journée des sciences au Cégep de Saint-Félicien

On dépose, pour information, l'offre de services du comité organisateur de la Journée de réflexion sur les sciences du Cégep de Saint-Félicien aux écoles secondaires de notre commission scolaire, et ce, suite à notre contribution financière.

14.7 Critères d'admissibilité aux postes de direction - Secteurs jeunes, FGA et FP

M. François Jeanrie donne des explications sur les qualifications minimales requises pour un emploi de direction d'établissement et de direction adjointe d'établissement. Il précise les articles de la Loi sur l'instruction publique reliée à ce sujet.

Article 79, 2^e alinéa *Le conseil d'établissement doit être consulté par la commission scolaire sur:*

1^o2^o les critères de sélection du directeur de l'école.

Article 96.8, 1^{er} alinéa *Le directeur de l'école est nommé par la commission scolaire selon les critères de sélection qu'elle établit après consultation du conseil d'établissement.*

Article 110.1, 2^e alinéa *Le conseil d'établissement doit être consulté par la commission scolaire sur:*
1° ...
2° les critères de sélection du directeur du centre.

Article 110.5, 1^{er} alinéa *Le directeur du centre est nommé par la commission scolaire selon les critères qu'elle établit après consultation du conseil d'établissement.*

Il présente également les critères de sélection des directions d'établissement qui seront présentés aux conseils d'établissement, tels que :

- Démontrer du leadership
- Savoir gérer
- Porter attention au projet éducatif et plan de réussite
- Assurer des services de qualité à tous les élèves
- Établir et maintenir des partenariats
- Soutenir et encourager la vie étudiante
- S'orienter vers une vision réaliste
- Établir et maintenir un climat propice à l'apprentissage
- Se centrer sur la réussite
- Faire preuve de disponibilité

14.8 **Félicitations au député élu**

Il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE des félicitations soient transmises à M. Denis Trottier pour son élection comme député du comté Roberval lors de l'élection provinciale du 26 mars dernier.

A D O P T É

CC-4006-03-07

15. **Rapport d'activités du directeur général**

Le rapport d'activités du directeur général pour la période du 12 au 23 mars 2007 se retrouve dans la P'tite ardoise du 16 mars 2007.

16. **Rapport des commissaires-parents**

On dépose, pour information, le compte rendu de la rencontre du comité de parents du 19 février 2007.

Recommandation d'une candidate au poste de commissaire vacant

M^{me} Brigitte Gagné indique que le comité de parents recommande M^{me} Suzie Tremblay comme commissaire de la circonscription 16.

Congrès de la FCSQ

M^{me} Brigitte Gagné demande si la commission scolaire peut réserver une place pour les parents au congrès de la FCSQ. M. Rémi Rousseau mentionne qu'une place sera réservée pour un représentant du comité de parents et également pour les directions d'école.

17. Période de questions accordée aux commissaires

Petites caisses

M^{me} Lina Lapointe demande des informations sur le point 11.2 « Petite caisse » du procès-verbal du comité de parents du 19 février dernier.

M^{me} Brigitte Gagné indique que le comité de parents demande que des petites caisses soient implantées dans les écoles.

Activités à la Cité étudiante

M^{me} Carole Dufour informe les commissaires sur certaines activités tenues à la Cité étudiante :

- Douze élèves participent à l'Expo-sciences à Chicoutimi;
- Une conférence de M. Francoeur aura lieu le 17 avril 2007;
- Projets étudiants en entrepreneurship;
- Parlement des jeunes.

Suspension des cours le jeudi 22 mars 2007

M^{me} Nathalie Hébert demande certaines informations suite à la suspension des cours du jeudi 22 mars 2007.

MM. Rémi Rousseau et Serge Bergeron donnent des explications générales sur le processus de suspension des cours.

18. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 10 avril 2007, à 19 h 30, à la salle des commissaires de Normandin.

19. Levée de la séance

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 21 h 20.

A D O P T É

CC-4007-03-07

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)